

Des commissions scolaires expertes en reconnaissance des acquis et des compétences

Québec, le 25 août 2014 – Le réseau de la formation professionnelle peut maintenant compter sur quatre commissions scolaires pour le soutenir en matière de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC).

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a désigné les Commissions scolaires de la Beauce-Etchemin, de la Capitale, du Fleuve-et-des-Lacs et Harricana pour agir à titre de Centre d'expertise en reconnaissance des acquis et des compétences (CERAC). La Commission scolaire Lester-B.-Pearson sera, quant à elle, associée aux CERAC afin d'apporter son expertise auprès des commissions scolaires anglophones et autochtones.

Chaque CERAC a pour mandat d'accroître l'offre de service en RAC en offrant un accompagnement aux commissions scolaires pour tout ce qui concerne la mise en place et le bon fonctionnement de leur service de RAC. L'expertise développée par les CERAC sera transférée vers les autres commissions scolaires et contribuera au développement de la RAC en conformité avec les orientations ministérielles.

Les quatre CERAC uniront leurs efforts pour harmoniser les pratiques au sein des commissions scolaires et poursuivront l'objectif d'assurer une qualité de service similaire auprès de la clientèle en reconnaissance des acquis et des compétences. Des projets seront développés et mis à la disposition du réseau au cours de la prochaine année.

La mise sur pied des CERAC a fait l'objet d'une annonce à la rencontre nationale des partenaires sur l'amélioration de l'adéquation en la formation et les besoins du marché du travail le 11 juin 2011. Les CERAC contribueront à réduire la disparité des services de RAC et à garantir l'équité et l'équivalence des pratiques auprès de la clientèle québécoise.

-30-

Source :

Chantale Lemay
Experte-conseil en RAC
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
Téléphone : 418 228 5541 poste 2606

Information :

Geneviève Bourgeois
Experte-conseil en RAC
Commission scolaire de la Capitale
Téléphone : 418 686-4040 poste 2310
Sans frais : 1 855 781 2666 poste 2310

Information :

Liane Levasseur
Experte-conseil en RAC
Commission scolaire Harricana
Téléphone : 819 732-3223 poste 3390

Information :

Lisa Bossé
Experte-conseil en RAC
Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs
Téléphone : 418 854-0720 poste 2366